



Un plan de lutte contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule sur le Dhuy



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion

GESTION

1 Présentation générale

LINEAIRE

14 km sur 4 ans

DATE DE RÉALISATION

2012-2015

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

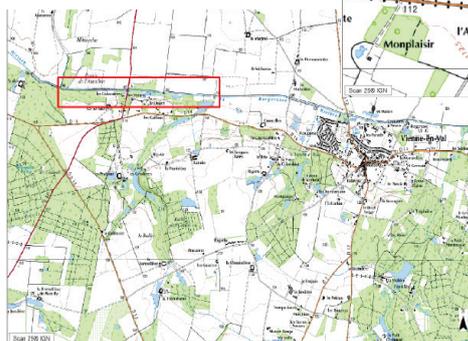
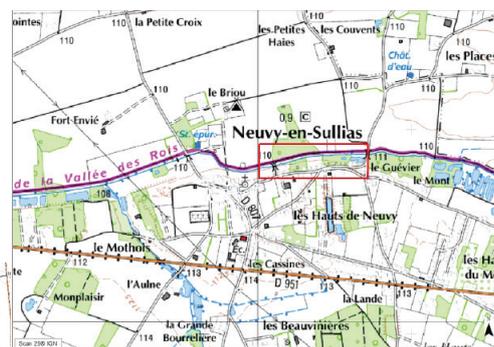
Région Centre-Val de Loire
Département du Loiret
Communes de Vienne-en-Val et
Neuvy-en-Sullias

TYPE DE MILIEU
CONCERNÉ PAR L'ACTION

Petits ruisseaux

ENJEU ASSOCIÉ
À CETTE EXPÉRIENCE

Lutte contre les espèces
invasives



3 Enjeux

Le SIBL est confronté depuis 2011 à l'apparition de l'Hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) sur la rivière du Dhuy. Cette espèce invasive a une croissance très rapide et forme d'épais tapis flottants à la surface de l'eau, limitant ou empêchant ainsi le développement de plantes autochtones. Sa forte densité empêche la lumière de pénétrer dans l'eau et entraîne la diminution de la concentration en oxygène de l'eau.

LE DHUY ÉTANT LE PRINCIPAL AFFLUENT DU LOIRET, LE RISQUE DE PROPAGATION DE L'HYDROCOTYLE SUR CETTE RIVIÈRE VOIRE LA LOIRE EST DONC IMPORTANT. IL EST DONC NÉCESSAIRE D'AGIR AU PLUS TÔT POUR PERMETTRE AUX SITES EMBLÉMATIQUES TELS QUE LE LOIRET ET LE VAL D'ORLÉANS DE CONSERVER UNE BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES À VALORISER, NOTAMMENT VIA LE TOURISME.

DE PLUS, LE SEUL FOYER D'HYDROCOTYLE ACTUELLEMENT CONNU SUR LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EST CELUI DU DHUY, OÙ L'ESPÈCE A COLONISÉ 14 KM DE COURS D'EAU EN 2 ANS. SON DÉVELOPPEMENT EST HÉTÉROGÈNE ET SUR CERTAINS SECTEURS, ELLE COUVRAIT L'ENSEMBLE DU LIT MINEUR EN 2012-2013.

Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ **Lutte contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule** sur le Dhuy
- ▶ **Sensibiliser les riverains** à la thématique des espèces exotiques envahissantes

4 Actions mises en œuvre



ARRACHAGE DE L'HYDROCOTYLE FAUSSE RENONCULE

Les arrachages manuels ont coûté 4.515€ en 2012, 8.360€ en 2013 et 10.400€ en 2014.

Les plantes prélevées ont été remontées en haut de berge puis évacuées sur un terrain communal. Pour favoriser la décomposition des plantes, les tas ont été recouverts d'un film plastique noir pendant la période d'arrachage, puis ils ont été enterrés en période hivernale (à environ 60 cm). La gestion de l'Hydrocotyle peut cependant se révéler complexe lorsque la plante se développe sur les berges et les atterrissements, à cause d'un niveau d'eau important en début de saison (précipitations importantes). Il peut alors s'avérer nécessaire de retirer plus de matériaux pour enlever un maximum de racines et de fragments.

Arrachage manuel

Arrachages mécaniques

En 2012, un arrachage mécanique a été réalisé sur 4km entre Neuvy-en-Sullias et Tigy pour un coût total de 20.960€, comprenant l'intervention de deux agents suite au passage des machines afin de ramasser manuellement les fragments et les plantes restantes. Après la pose de filets en aval de la zone d'intervention afin de limiter la propagation de fragments de plante, l'arrachage a été réalisé d'amont en aval, à partir du lit mineur à l'aide de crocs ou de râtaux. L'arrachage manuel étant plus précis que l'arrachage mécanique, il a été reconduit en 2013 sur 600m à Neuvy-en-Sullias et sur 2.100m à Vienne-en-Val.

Ces travaux ont été réalisés de mai à octobre par l'entreprise Val Espoir et ont compris 11 arrachages soit un arrachage de deux jours tous les 15 jours. Un bateau a été utilisé à Neuvy-en-Sullias car l'épaisseur de vase gênait le déplacement des personnes lors de l'intervention. Ce même protocole a été mis en place en 2014, comprenant 13 arrachages qui ont débuté le 28 avril, sur une zone comprenant le linéaire traité en 2013 ainsi que 1500 m supplémentaires pour la commune de Vienne-en-Val.

Un suivi manuel a été réalisé toutes les 2 semaines en période de pleine croissance, puis toutes les 3 semaines lorsque la température est plus basse (soit 11 passages de suivi). L'arrachage manuel est plus facile à effectuer s'il est réalisé dès l'apparition de la plante sans attendre qu'elle forme un tapis. En 2014, très peu de repousses ont été observées sur le linéaire de suivi (traité en 2013) et trois passages ont suffi pour enlever l'essentiel des repousses.

Sensibilisation

En parallèle des actions de terrain, des panneaux de communication ont été réalisés et placés au niveau des linéaires traités à Neuvy-en-Sullias et Vienne-en-Val. Un article est paru dans la presse locale et un autre a été mis en ligne sur le site du SIBL. D'autre part, une plaquette de communication a été réalisée en 2012 afin d'informer les riverains, les élus et les associations de pêche sur cette plante.

Suivis Scientifiques

En 2013, un stagiaire a été recruté par l'Etablissement Public Loire afin de dresser un inventaire des macrophytes invasifs sur le territoire du SAGE Val Dhuy Loiret. Ce travail a montré que l'Hydrocotyle fausse-renoncule était encore faiblement abondante sur la majorité du Dhuy, et qu'il s'avèrerait possible de reconquérir un linéaire important avec un arrachage manuel et une surveillance des zones gérées. Cette étude a d'autre part mis en évidence un lien fort entre la ripisylve et la présence d'Hydrocotyle, à savoir que la présence d'une ripisylve abondante limiterait l'installation et le développement de l'espèce.

Suite à cet inventaire initial, d'autres inventaires sont réalisés chaque année afin de suivre l'évolution des recouvrements, et adapter ainsi les linéaires gérés et/ou surveillés concernant l'Hydrocotyle fausse-renoncule.

Perspectives

Les 600 premiers mètres du linéaire de Neuvy-en-Sullias seront retirés du secteur à gérer, toutefois un suivi régulier du secteur sera maintenu. Pour Vienne-en-Val, le linéaire à traiter reste inchangé en raison de problèmes liés à l'inefficacité partielle des filets en 2014, qui n'ont pas résisté à la première montée du niveau d'eau et à la propagation de boutures depuis le secteur traité à l'amont.

En savoir plus

Pauthonnier T., 2013. Inventaire des macrophytes invasives sur le territoire du SAGE Val Dhuy Loiret porté par l'Etablissement Public Loire. Rapport de stage master 1 Biologie de l'Environnement, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 20 p.

Syndicat intercommunal du bassin du Loiret, 2015. L'hydrocotyle Fausse Renoncule, 21 p.

Mairie de Ferrolles, 2012. Plan de lutte contre l'invasion de l'hydrocotyle fausse renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) sur le Dhuy (45).

Résultats

116 jours
D'ARRACHAGE MANUEL.

4 jours
D'ARRACHAGE MÉCANIQUE.

2
NETTOYAGE DES FILETS PAR SEMAINE, EN MOYENNE SUR L'ANNÉE.

1 PLAQUETTE DE COMMUNICATION

2 PANNEAUX D'INFORMATIONS

Fiche rédigée par le FCEN, relue par Loïc Anras (Forum des marais atlantiques)